



DES FEMMES TORTUREES DU 18 JUIN 2020 AU 8 MARS 2022

Une policière torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2020, vers 11 heures devant le bureau du TGI de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi, une policière surnommée Rasta qui assurait la garde à ce TGI a été frappée d'un coup de poing au niveau du sein par un Imbonerakure nommé Marirahenda, connu sous le sobriquet d'OPJ, résidant sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, la victime s'est évanouie sur le lieu et a été évacuée vers l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi où elle a passé deux jours. L'auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial. Selon les mêmes sources, le tribunal a voulu instruire un procès de flagrance le lendemain mais le prénommé Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure, a négocié la policière pour lui donner une somme de 300 000 fbu. La somme a été payée en date du 2 décembre 2020 et le présumé auteur a été libéré.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 novembre 2020, vers 15 heures, au centre-ville de Bujumbura, une femme surnommée Maman Audrey, vendeuse d'arachides, a été tabassée par un surnommé Mugisha, agent du poste de police de la zone urbaine Rohero accompagné de deux autres policiers en tenue civile. Selon des sources sur place, il l'a aussi photographiée par force en lui disant qu'il veut conserver une photo d'une femme malfaiteur. Les autres policiers en tenue civile ont interdit à toute autre personne d'assister à la scène de torture.

Une femme torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique que dans la nuit du 19 septembre 2020, sur la sous colline Mparara, colline Kinyamukizi, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Odette Nsengiyumva, âgée de 30 ans, résidant sur cette sous-colline, a été tabassée par Gédéon Ndayizeye, chef de cette même colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cette autorité d'avoir blessé son mari, Léonard Ndarugirire. En effet, Odette a été en conflit avec son mari qui l'a battue en l'accusant de n'avoir pas bien utilisé l'argent familial. Selon les mêmes sources, elle s'est réfugiée chez ses voisins où le chef de colline l'y a rencontrée et l'a battue par un fouet au niveau des jambes jusqu'à ce qu'elle ne puisse pas marcher. Odette

Nsengiyumva a été conduite au CDS Kabuye pour des soins médicaux avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 24 septembre 2020. Odette Nsengiyumva a porté plainte contre ce chef de colline qui l'a tabassée.

Quatre personnes dont une femme torturées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, à la 12^{ème} avenue n°216, quartier teza, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Suzanne Minani a été battue par Jean Nepomuscène Mbanzamihiho, chef dudit quartier accompagné des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Népomuscène et ces Imbonerakure se sont introduits dans la maison de Suzanne où se trouvaient d'autres locataires en train de boire et ils lui ont demandé d'être servis aussi. Selon les mêmes sources, Suzanne leur a exigé que le paiement se fasse à l'avance et ils se sont mis à la battre. Côme Ndabirabe, Joseph Belavista et Simon Nshimirimana, voisins de la victime sont intervenus mais ils ont été battus aussi.

Une femme torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2021 indique qu'en date du 16 mai 2021, vers 16 heures, au marché de Muremera, colline Murago, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une prénommée Louise, commerçante, habitant la colline Bikinga de la même commune, a été giflée par Mélance Ndacayisaba, Imbonerakure et percepteur de taxes communales. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de tenter de quitter le marché sans payer la taxe. Selon les mêmes sources, la victime était de passage avec du manioc qu'elle venait d'acheter. Les autres commerçants sont intervenus et ont conduit cet Imbonerakure chez le chef de cette colline qui a facilité un arrangement à l'amiable en l'obligeant de la faire soigner.

Une femme torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 9 septembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée Hakizimana, âgée de 40 ans, a été torturée par Jean Claude Niyogusengwa, âgé de 24 ans, Imbonerakure de cette colline, et Innocent Ntahobari, chef de dix ménages. Selon des sources sur place, la femme a été surprise dans une bananeraie avec Jérôme Manirakiza âgé de 48 ans, père de cet imbonerakure et ils ont été accusés d'adultère mais l'homme s'est échappé. Selon les mêmes sources, la femme a été battue partout sur le corps à l'aide des bâtons et elle a saigné au niveau des parties génitales. Les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Rabiho avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Les deux hommes sont restés libres malgré qu'ils aient été infligés par un OPJ, Fidèle, une amende dont la somme n'a pas été dévoilée.

Deux personnes torturées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 septembre 2021, à la 5^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, la prénommée Spès, et son fils surnommé Bébé ont été arrêtés et tabassés par Lt Colonel Aaron Ndayishimiye accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués à bord d'un véhicule de type pick-up de service d'Aaron et conduits dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon les mêmes sources, après 30 minutes, le véhicule est revenu avec Spès et son fils Bébé, en état critique et ils ont été conduits au cachot de la brigade Gihanga. Spès et son fils ont été libérés en date du 26 septembre 2021.

Une fille torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 5 juillet 2021, vers 21 heures, au village III, sur la colline Nyeshanga, commune Gihanga, province Bubanza, Cécile Irankunda, âgée de 26 ans, serveuse dans un bistrot de la localité, native de la commune Buganda, province Cibitoke, a été battue à l'aide des gourdins au niveau des fesses et des jambes par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Déo Maboneza, chef des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, cette fille rentrait de son travail et a croisé ce groupe d'Imbonerakure en patrouille et elle était accusée d'avoir refusé de faire des relations sexuelles avec Déo Maboneza. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont pris fuite mais Déo Maboneza a été arrêté le 6 juillet 2021 et détenu au cachot du poste de police de la commune Gihanga.

Deux membres du parti CNL dont une femme torturés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date 21 octobre 2021, sur la colline Kinwa, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi, le prénommé Méthode et Christella Nindamutsa, résidants sur cette même colline, tous membres du parti CNL, ont été tabassés à coups de pieds et de bâtons par des Imbonerakures, Gédéon Bahufise, Désire Nzambimana, Guénolé Ngabirerutahe et Jean Marie Ntawumenya, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Songa, enseignant aussi à l'ECOFO Kinwa, zone Kiryama. Selon des sources sur place, cette femme a été blessée au niveau des jambes et ils lui ont volé de l'argent et son téléphone mobile qu'elle possédait dans son sac à main. Ils les accusaient d'être des membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, la fille a porté plainte chez l'administrateur de la commune Songa qui était avec un OPJ et Gédéon a accusé Christella qu'elle a injurié le président de la République.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 23 novembre 2021, sur la colline Rubagabaga, zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, Spéciose Ndindamagambo, âgée de 58 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à son domicile par des Imbonerakure, Thacien Niyonkuru, directeur de l'ECOFO Kibenga accompagné par Claude, responsable des Imbonerakure en commune Gatara. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir voté pour le parti CNL lors des élections de 2020 et elle avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des intimidations subies à maintes reprises par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Spéciose a été évacuée vers le CDS Maramvya pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs de ces violences n'ont pas été inquiétés.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Gèneviève Ntihakose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.